

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Cinquante-quatrième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 2 – 6 octobre 2006

Questions stratégiques et administratives

Finances

ESTIMATION DES DEPENSES POUR 2006

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. L'annexe 1 au présent document présente une estimation des dépenses pour 2006. Elle donne une estimation du total des ressources nécessaires pour mettre en œuvre des catégories de service spécifiques, notamment les dépenses de personnel et de voyage ainsi que les dépenses générales de fonctionnement.
3. Le montant total des ressources du programme requis pour 2006, y compris les frais d'appui au programme, est de 5.017.308 USD, comparé au budget de 4.658.307 USD pour 2006 approuvé par la Conférence des Parties à sa 13^e session (Bangkok, 2004). Une augmentation de 359.001 USD du budget de 2006 est nécessaire pour couvrir l'augmentation des dépenses de personnel. Les dépenses pour 2006 du personnel des Nations Unies basé à Genève ont augmenté et sont donc supérieures à la projection utilisée dans la préparation du budget de l'actuelle période triennale. Cette augmentation ne correspond pas à une revalorisation des salaires du personnel. Le Secrétariat ne pouvant pas trouver de fonds susceptibles d'être réaffectés pour couvrir les dépenses de personnel, et son budget n'ayant pas de fonds de réserve, il demande au Comité permanent d'approuver une allocation de 359.001 USD pour couvrir l'augmentation des dépenses de personnel, et propose de prélever ce montant sur le solde accumulé du fonds d'affectation spéciale CITES.
4. La projection des recettes et des dépenses du fonds d'affectation spéciale CITES pour 2006-2007 donne un solde estimé à 570.000 USD à la fin de 2007, ce qui est inférieur à la réserve de fonctionnement de 700.000 USD. Les 199.000 USD avancés sur le fonds d'affectation spéciale CITES à l'appui du programme MIKE ont été partiellement remboursés au fonds d'affectation spéciale. Le Botswana, le Japon et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont fourni des fonds relais supplémentaires totalisant 124.827 USD pour la réalisation de MIKE. La projection des recettes et des dépenses du fonds d'affectation spéciale CITES repose sur le taux de récupération des contributions dues pour l'année en cours et les années antérieures et le niveau moyen de diverses recettes. Quoi qu'il en soit, il est à noter que le solde accumulé du fonds d'affectation spéciale CITES ne descendra pas à un niveau inférieur à 700.000 USD à condition que toutes les Parties à la CITES payent à temps la totalité de leurs contributions. L'annexe 2 donne une projection d'ensemble des recettes et des dépenses du fonds d'affectation spéciale pour 2006-2007.